

Paris, le 28 février 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vigilance Orange Météo France Activation du plan neige verglas en Ile-de-France – Niveau 2

Michel Delpuech, préfet de Police, préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris a décidé le passage en niveau 2, niveau de veille renforcée, à compter de ce jour, mercredi 28 février 22 heures, jusqu'à demain, jeudi 1^{er} mars 14h, en raison des chutes de neige et du verglas attendus sur l'ensemble de l'Île-de-France.

- **Les prévisions de Météo France pour la nuit de mercredi 28 février et la journée de jeudi 1^{er} mars font apparaître les principaux éléments suivants :**

L'Île-de-France est passée en vigilance Orange Neige et Verglas mercredi 28 février à partir de 12 heures.

Actuellement, la région connaît un épisode de grand froid sec. Dans la nuit du mercredi 28 février au jeudi 1^{er} mars, les conditions météorologiques vont se dégrader.

Dans la soirée, une perturbation en provenance du sud remontant vers le nord touchera la région Île-de-France. De faibles précipitations neigeuses sont attendues à partir de 23 heures jusqu'à environ 9 heures du matin (cumul compris entre 1 et 4 cm).

Elles laisseront place à des pluies verglaçantes à partir de 9 heures jusqu'à la mi-journée du jeudi 1^{er} mars. Une accalmie est attendue dans l'après midi.

Ce phénomène de verglas au sol, qui pourrait être sévère selon Météo France, est de nature à générer des risques très sérieux de sécurité routière, accompagnés de perturbations importantes pour le trafic.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

- **Dans ces conditions, Michel Delpuech, préfet de Police, préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris a décidé les mesures suivantes :**

▶ **La circulation des poids lourds de plus de 7,5 tonnes est interdite sur la RN118 à compter de ce mercredi 28 février 22 heures et ce, jusqu'à la fin de l'épisode.** Cette interdiction s'étend à l'ensemble des véhicules articulés, ainsi que ceux transportant des matières dangereuses et ceux transportant des personnes.

▶ **Sur les axes principaux (autoroutes et réseau national...), la vitesse de ces mêmes véhicules est limitée à 80 km/h, toute manœuvre de dépassement de véhicule leur est aussi interdite.**

▶ **Des mesures préventives et curatives sont également prises par :**

- La Direction des routes d'Île-de-France qui procédera jusqu'à 4 passages d'opérations de salage préventifs et curatifs sur l'ensemble du réseau. 320 agents seront mobilisés et 60 engins utilisés sur la période afin de procéder au traitement de la chaussée, soit une quantité de quelque 1 000 tonnes de sel.

- La Direction de l'ordre public et de la circulation qui assurera une surveillance du réseau et prépositionnera 120 effectifs sur la RN 118 afin d'être en capacité de fermer cet axe à toute circulation si l'évolution de la situation l'exige.

- **Afin de tenir compte de ces conditions climatiques et de prévenir d'éventuelles difficultés de circulation, Michel Delpuech, préfet de Police, préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris, déconseille vivement les déplacements en voiture durant toute la durée de l'épisode et appelle les piétons et les deux roues à la plus grande prudence.**

Pour se renseigner :

- sur les conditions de circulation : www.bison-fute.gouv.fr [circulation nationale] et www.sytadin.fr [circulation en Ile de France].
- sur les conditions météorologiques : www.meteo.fr
- sur les informations et les conseils pratiques de la Préfecture de police de Paris via le site Internet www.prefecturedepolice.fr et les réseaux sociaux : compte Twitter @prefpolice et compte Facebook Préfecture de police.
- sur les informations et les conseils pratiques dans les médias : stations de radio notamment France bleu 107.1 pour la région Île-de-France et radio autoroutière 107.7 FM pour l'ensemble du réseau, chaînes de télévision, notamment France 3 IDF pour la région Île-de-France.

Contact presse : ppcom@interieur.gouv.fr / 01 53 71 28 73